

De: André Hatz Stop Fessenheim <ahatz.stopfessenheim@gmail.com>

Objet: Demande de transmission des études sismiques et des études spécifiques à la résistance de la digue

Date: 21 novembre 2024 à 18:17:00 UTC+1

À: equipe.fessenheim@debat-cndp.com.

Cc: Laure Jean-Louis <jean-louis.laure@garant-cndp.com>

Bonjour,

Voici la Question n°02 de Stop Fessenheim,

que je vous saurais gré de bien vouloir prendre en considération :

Demande de transmission des études sismiques et des études spécifiques à la résistance de la digue

L'hypothétique "Technocentre" serait implanté sur la zone qui, dans les années 1970, avait été prévue par EDF pour les unités 3 et 4 de la centrale nucléaire de Fessenheim, unités 3 et 4 dont la construction avait été abandonnée du fait de la résistance des populations.

Lors de l'Atelier du 14 octobre 2024 organisé à Fessenheim par la CPDP, j'ai pu mettre en évidence que cette implantation se situerait **8m50 environ** en-dessous de la ligne d'eau moyenne du Grand Canal d'Alsace. Seule une digue, constituée d'un aggloméra de sable et de gravier et recouverte de plaques en béton sur sa façade en contact avec le canal, retient l'importante masse d'eau qui emplit le bief situé au droit du projet.

Le bief Ottmarsheim-Fessenheim qui surplombe le site, est lui-même surplombé de **15,70m** de hauteur d'eau par le bief de Kembs-Ottmarsheim.

Se posent donc les questions suivantes :

- 1) Qu'advierait-il en cas de rupture de la digue au droit de l'hypothétique Technocentre, voire en aval ou en amont le long de ce bief, par exemple à la suite d'un séisme majeur ?**
- 2) Qu'advierait-il en cas de rupture subite du système d'écluses au barrage d'Ottmarsheim (hypothèse tremblement de terre ou grave collision) ?**
- 3) Qu'advierait-il en cas d'effets cumulés de ces 2 hypothèses, ce qui est tout à fait plausible du fait de la situation sismique particulière de l'Alsace et de la plaine du Rhin.**

Rappelons que les communes du Haut-Rhin sont toutes classées en zones de sismicité 4 pour le Sundgau et 3 pour le reste du département (source Préfecture : <https://www.haut-rhin.gouv.fr>)

Rappelons aussi les prises de position de l'IRSN qui affirmait **qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'éléments permettant de privilégier une démarche d'évaluation probabiliste de l'aléa sismique par rapport à une évaluation déterministe** telle que pratiquée pour les installations nucléaires françaises, les deux approches étant complémentaires (source : <https://www.irsn.fr>).

Précisons que selon la carte topographique interactive <https://fr-fr> la zone envisagée pour le "technocentre" est à une altitude de 205m à 207m (contre 213 à 215m pour la digue et contre 207 à 209m pour la centrale nucléaire).

Rappelons le tremblement de terre historique de Bâle (1356) et les nombreuses secousses en Alsace et dans le Bade Wurtemberg ces dernières années :

- tremblement de terre de magnitude 4,8, épicentre Mulhouse le 10.09.2022 : <https://france3-regions> / magnitude 3,9 selon l'IRSN, voir fiche <https://www.irsn.fr/> / magnitude 4,8 selon l'Université de Strasbourg BCSF Renass <https://renass.unistra>.
- tremblement de terre magnitude 3,4 dans le Jura suisse ressenti en Alsace : <https://france3-regions>.
- tremblement de terre de magnitude 4,2 à 4,4 dans le secteur de Schopfheim, ressenti en Alsace : <https://www.lalsace.fr/>
- risques supplémentaires liés à la recherche de lithium dit "Kachelhoffa Minéral" dans le Haut-Rhin, voir pétition <https://www>.

Rappelons aussi les insuffisances rappelées par l'IRSN (avis n° 2022-00163) qui concernent certes les centrales nucléaires mais ne devraient pas être méconnues pour d'autres installations liées à cette industrie.

J'ai bien évidemment été surpris que le Dossier du Maître d'Ouvrage occulte totalement ces aspects, pourtant connus de quiconque vit en Alsace !

Et j'ai aussi été très surpris de la réponse particulièrement laconique donnée par Monsieur Jarry (EDF) lors de l'Atelier qui s'est tenu le 19 novembre 2024 à Mulhouse.

J'ai noté sa réponse : ***"Il a été démontré qu'en cas de risque sismique la digue fuit mais ne rupte pas"***.

En conséquence, je vous demande :

- 1) de produire l'étude sismique sur laquelle s'appuie EDF dans la perspective de la construction éventuelle du "technocentre".
- 2) de produire l'étude pratiquée sur la digue et d'indiquer explicitement tous les points de fragilité.
- 3) d'apporter tout élément de calcul ou de mesure qui confirmeraient les affirmations de Monsieur Jarry, qui a donc déjà admis que la digue viendrait à fuir... ce qui est déjà inquiétant !
- 4) de placer vos éventuelles études complémentaires dans la perspective d'une durée de 40 ans minimale annoncée pour l'exploitation de cette fonderie nucléaire, en tenant compte des perspectives pessimistes que laisse malheureusement craindre le dérèglement climatique.
- 5) d'indiquer les garanties mises en oeuvre pour éviter l'explosion du four de 1650°C s'il venait à être submergé, d'en déduire les conséquences humaines, radiologiques, matérielles... qui s'ensuivraient.
- 6) de démontrer que les considérables masses d'eau résultant d'une rupture de digue suite à séisme, ou d'une rupture de barrage amont, ne viendraient pas noyer les substances très radioactives entreposées en attente d'évacuation vers l'ANDRA.
- 7) de lister les moyens de secours prévus s'il y avait inondation.
- 8) et, bien plus raisonnablement... d'abandonner le projet de "Technocentre".

Avec mes remerciements,
Bien cordialement,

André Hatz

Président de Stop Fessenheim

site : <https://stop-fessenheim.org>

mail : ahatz.stopfessenheim@gmail.com

portable : +33 6 82 02 69 79